

## CLDR – 11 décembre 2017

### COMPTE RENDU

#### Présences :

Pour la CLDR : 26 membres (voir liste en annexe)

Pour la FRW : Anne Klein

#### Ordre du jour

1. Approbation du PV de la dernière réunion
2. Présentation convention des Maires
3. Suivi des projets conventionnés
4. Mise en place des groupes de travail : suites
5. Suivis
  - Plateforme interservices
  - Actions sécurité routière
6. Budget participatif : présentation du projet proposé
7. Suites et divers

## 1. Approbation du PV de la dernière réunion

Alain Libar émet diverses remarques. Celles-ci portent davantage sur des questions de fond plutôt que sur des modifications à apporter au PV de la dernière réunion. Comme certaines réponses vont être apportées au travers des points à l'ordre du jour, A. Klein propose dès lors que les questions restantes soient abordées en fin de réunion (voir point divers pour l'ensemble des questions soulevées par Alain Libar). Aucune autre remarque n'est formulée, le compte-rendu de la dernière réunion est dès lors approuvé.

## 2. Présentation convention des Maires

A. Klein explicite le lien entre le PCDR et la convention des Maires

N. Malmedier intervient au nom du GAL, partie prenante de la convention des Maires, projet commun aux communes du GAL.

D. Conrotte, coordinateur de la convention des Maires pour la Province du Luxembourg détaille alors ce projet ainsi que l'état des lieux énergétique de la commune de Manhay et les actions imaginables pour réduire la consommation énergétique et augmenter la production d'énergie renouvelable sur la commune.

## Plan d'Action pour l'Energie Durable et Climat

Un PAEDC, c'est ...

Atténuation: - **40%** de T/CO<sub>2</sub>

Adaptation: **Anticiper les dangers**

Un document clé qui définit la politique énergétique communale

Un groupe de travail pour alimenter la réflexion est d'ores et déjà mis en place. Les membres de la CLDR intéressés sont invités à le rejoindre.

### 3. Suivi des projets conventionnés

#### Aménagement du centre de Manhay

##### Chronologie

- **09-10-2017** : réunion de coordination convention DGO1, DGO3, commune, FRW
- **18-10-2017** : réunion de présentation de l'avant-projet à la CLDR
- **14-11-2017** : réunion de présentation de l'avant-projet aux riverains
- **30-11-2017** : réunion de réflexion DG01 – bureau Lacasse – FRW

En attente :

- accord du Ministre
- transmission du projet de convention à la commune par la DGO3

##### Prise en considération des différentes remarques des citoyens

- Demande suppression marquage thermoplastique sonore route d'Erezée, près îlot central  
▶ OK
- Demande pas augmenter hauteur trottoirs /creux rigole par rapport aux sorties de propriétés  
▶ OK
- Crainte quant aux rehausses de trottoirs au niveau îlot  
▶ OK ; rehausse des trottoirs : rabaissement complet prévu au niveau des accès ;
- Crainte au niveau chambres de visite du réseau d'égouttage,  
▶ OK ; vu que voirie rétrécie, les CV d'égouttage resteront en dehors voirie.

- Demande, en + de l'îlot central, pose potelets pour simuler rétrécissement route
  - ▶ Pas OK ; dévoiements + réduction voirie à 6m + avancées du piétonnier aux passages piétons avec potelets + plantations = suffisant.
- Demande création ilot de refuge au carrefour
  - ▶ Pas ok car pour être sécurisés et fonctionnels, il faut min. 2m, donc dévoiements en amont et en aval = augmentation de la largeur visuelle de la voirie ! + perte de surface + difficulté à entretenir + suppression places de stationnement en amont et en aval.  
Vu faible densité trafic : traversée « facile »
- Demande d'inverser le tracé de la courbe en la plaçant de l'autre côté du carrefour (à hauteur Poste).
  - ▶ Pas OK car réduction largeur espaces disponibles aux piétons (+ stationnement + arrêt de bus) devant zone poste
- Crainte frôlement et bruit de la circulation
  - ▶ OK, position bord route devant jardin quasi inchangée voire même écartée du bord de route via terre-plein planté + vu que mise à sens unique Rue Libération, moins de bruit de voitures
- Demande de déplacement espace « bus » devant poste vers emplacements parkings prévus devant boulangerie
  - ▶ Pas ok car si déplacement arrêt de bus devant le Nr29, perte de toute possibilité de stationnement de ce côté + obligation de déplacer l'abri de bus. Configuration proposée permet de garder espaces « trottoirs » et stationnement à l'identique, ne favorisant ni défavorisant personne.
- Demande de modifier les places de parking devant la poste
  - ▶ Pas ok car plus important de garder des espaces piétons plus confortables et un nombre de places de stationnement plus important côté commerces et services publics + piétonnier en face confortable = 1,7m de large + côté paire, stationnement tout le long + grand parking bibli et salle + possibilité demander à occuper 2, 3 emplacements parking avec terrasse durant l'été
- Demande de déplacer le dévoiement (coté Liège) juste avant la route Sur les monts en venant de Liège.
  - ▶ OK et même plus : proposition d'aménager un double dévoiement.
- Demande de sécuriser la rue du Pré Pierre
  - ▶ OK
- Demande de prévoir un effet de porte avant la pharmacie
  - ▶ OK aménagement dévoiement avant la pharmacie et l'immeuble à appartements

Les membres sont invités à approuver l'aménagement du centre ainsi modifié. Damien Lecart n'approuve pas en raison d'un possible problème de circulation des camions de bois, avec le sens unique voie de la Libération. C'est trop étroit. Proposition de solution : On pourrait peut-être enlever les piquets et plots situés devant la maison communale.

**Approuvé en tenant compte de la remarque ci-dessus.**

## 4. Mise en place des groupes de travail

Les groupes de travail qui se mettront en place prochainement (tenant compte du nombre d'inscrits) sont repris dans le tableau ci-dessous.

Il manque juste un secrétaire pour le groupe environnement mais il y a 3 candidats animateurs qui pourront s'arranger entre eux.

Les membres intéressés par le soutien aux produits locaux peuvent rejoindre le groupe déjà existant.

Le projet d'aménagement du centre fera l'objet d'un suivi au niveau de la CLDR au complet.

Les membres proposent de coupler les projets de logements intergénérationnels et de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile. Proposition validée par l'ensemble.

Par ailleurs, A. Klein fait remarquer que les deux fiches en lot 1 qui concerne les chemins, sentiers, voies lentes (étude pour l'une, réalisation pour l'autre) mettent en avant des objectifs davantage touristique pour l'une tandis que l'autre des objectifs de mobilité douce au profit des habitants. Les membres estiment que la mobilité douce doit primer sur l'aspect touristique, tout en remarquant que les voies lentes destinées aux usagers de la commune pourront tout aussi bien être utilisées par les touristes.

	<b>Animateur</b>	<b>Secrétaire</b>	<b>Participants</b>	
<b>Construction de logements intergénérationnels et mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile</b>	Anne Klein	Anne Klein	Benoît Cornet Nancy Muhlen José Tassigny Emmanuel Leboutte Anne Hubert	Jacques Lesenfants Pierre E Gillard Barthélémy Demoitié Monique Libotte Alain Libar
<b>Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers (étude)</b>	Emmanuel Leboutte	Philippe Kreins	Anne Fagnant Jacqueline Jacobs Marie C Detroz Annette Pirotte Christian Delande	Brigitte Emonds Damien Lecart Michel Lesenfants Manon Bernier
<b>Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux richesses naturelles</b>	Edith Piret Marie C Detroz Pierre E Gillard		Benoît Cornet Anne Fagnant Jacqueline Jacobs	Jacques Lesenfants Martine Grogard Manon Bernier
<b>Convention des maires; mise en place d'un plan d'Action Energie Durable Climat</b>	Nathalie Malmedier	Nathalie Malmedier	Barthélémy Demoitié Alain Libar	Martine Grogard

## 5. Suivis

### A. Plateforme interservices

Pas d'avancée depuis la dernière réunion.

### B. Actions sécurité routière

- Roche-à-Frêne : Isoméтал ne sait rien faire pour nous, si ce n'est qu'ils ont corrigé l'adresse mais d'autres sites internet utilisent encore la mauvaise adresse.  
Carrière de Préalles : une affiche leur a été transmise afin qu'il diffuse l'info auprès des chauffeurs  
Prévoir des actions avec la police locale : pas avant le printemps  
DGO1 estime que l'affichage en place est suffisant.
- Grandmenil : Emile le serpent mobile (près de l'école) ; zone sécurisée et miroir en plus ; priorité alternée
- Nicolas transmettra les résultats des enquêtes dans les villages...en résumé :
  - Harre : sortie autoroute= vitesse acceptable = pas de modifications
  - Oster : église : défavorable et école : favorable
  - Lafosse : négatif
  - Mise en place de 5 radars mobiles (Ph Kreins : ces radars lui font lever le pied = objectif atteint)
- La présence de Nico est souhaitée pour la prochaine réunion.

## 6. Budget participatif : présentation du projet proposé

Un seul projet a été rentré. Dès lors, rassembler le jury ne se justifiait pas (pas un choix à faire entre plusieurs projets). Il a donc été proposé à José Tassigny d'exposer son projet en réunion de CLDR. Il s'agit du réaménagement de l'ancienne école de Lamorménil-Freyneux. L'état actuel de la salle est limite pour louer pour des fêtes privées. Le projet consisterait donc à résoudre le problème acoustique de la salle et rénover les toilettes. En outre, des boiseries sont abimées et nécessitent une rénovation. Des travaux de peinture sont également prévus.

Budget estimé : +/- 16.000 € ; La jeunesse interviendra un peu financièrement.

La CLDR se prononce favorablement au financement de ce projet.

Barthélémy Demoitie fait remarquer que la commune pourrait prendre ce type de projet en charge indépendamment du budget participatif.

Concernant les projets d'Odeigne et Malempré : les devis posent problème, la procédure est trop lourde.

## 7. Suites et divers

Intervention d'Alain Libar et réponses apportées en réunion :

- *Le coût et la faisabilité du réseau de chaleur a t'il été chiffré ? Si oui, est-il opportun de faire supporter à toute la population de la commune ce qui ne profitera à quelques privilégiés de la commune de Manhay (Le réseau de Malempré a été un projet porté à bout de bras par les habitants de Malempré). Si non c'est de l'amateurisme, étant donné qu'il n'y aura pas de groupe de travail pour ce projet ou qu'il ne pourra rien y changer.*
  - ▶ Le réseau de chaleur a fait l'objet d'une fiche projet détaillée et a bien été chiffré. Les premiers bénéficiaires du réseau seront les bâtiments publics présents en nombre au centre de Manhay : AC, CPAS, Salle de l'entente, Hall Omnisport, Logements intergénérationnels, ... Dans le cadre d'un projet de réseau les riverains d'un projet public sont évidemment invités à se raccorder.
- *Concernant le déplacement l'effet de porte, la réponse de Mr Vandersmissen qui dit : "même aménagé, il sera facile de rouler vite » est un peu simpliste et ne répond pas à la question. Il disait aussi qu'il serait trop loin du carrefour, je m'étais permis de mesurer les distances sur place ce qui confirmait mon impression à savoir : le dévoiement coté Liège même déplacé avant la station est toujours 50 mètres plus près du carrefour que celui coté Bastogne.*
- *La réunion avec les membres de la CLDR et les riverains était présentée comme : "une implication plus large se ré ouvre" mais en réalité c'était juste une réunion d'information et qui a fait entendre aux habitants de Manhay que le retard était à mettre sur le compte de la CLDR qui avait traîné avec ce projet.*
- *Dans le compte rendu il est également écrit : "Deux membres expriment leur sentiment d'être grugés et frustrés de n'avoir qu'à valider un projet déjà pratiquement finalisé sans avoir pu suffisamment s'impliquer dans la réflexion". Je pose la question ici à tous les membres de la CLDR : "C'est l'avis de juste deux membres ou l'avis de la majorité de la CLDR qui est frustrée de n'avoir pas pu s'impliquer du tout dans ce projet ? On comprend l'importance de ce projet mais vous auriez pu nous dire plus tôt*

*que l'avis de la CLDR était obligatoire pour l'octroi des subsides et que ce projet était une priorité pour la commune on aurait gagnés du temps et de l'énergie. Ce projet est donc du passé...On avance.*

- ▶ Les réponses à ces questions et remarques ont été apportées au point 3 du présent PV : « suivi des projets conventionnés ».
- *Pour l'avenir on aimerait savoir les priorités de la commune ? Pour ma part je pense qu'il serait opportun de créer un groupe de travail*
  - *Pour le hall sportif ou l'on vient d'obtenir des subsides et pas répéter l'erreur du carrefour en anticipant pas cette superbe opportunité.*
  - *Créer un groupe unique pour la maison de repos et ne pas l'intégrer au GT du logement intergénérationnel ce sont deux projets différents et celui de la maison de repos doit vraiment être une vue à long terme ou l'on doit s'entourer de spécialiste (infirmière, médecin, entrepreneur, architecte,...)*
  - *Créer des GT pour les trois projets restants en lot 1 à savoir :*
    - *Les voies lentes*
    - *Salle de l'entente*
    - *La maison rurale pour les vieux métiers*

*Ces trois projets peuvent être réalisés d'ici deux ans il est donc temps de les activer ce sont trois projets qui doivent être mûrement réfléchis.*

*Voici ma réflexion qui je pense est partagée avec beaucoup d'autres membres de la CLDR. Cela fait maintenant trois années que nous nous rencontrons régulièrement il serait temps de passer au concret à présent. Car si on est juste ici pour être informés c'est une perte de temps il y a des choses plus intéressantes à faire.*

- ▶ La proposition de mise en place de GTs, de même que la proposition du ou des projets à introduire en convention se font lors de la 1ère CLDR de l'année, au moment du rapport annuel. Ce sera donc l'objet de la prochaine réunion.

## Annexe : Liste de présences

<b>Président</b> : Patrick GILLARD	<b>P</b>		
<b>Pour les représentants du Conseil communal</b>		<b>Pour les représentants du Conseil communal</b>	
Mr Robert WUIDAR	<b>E</b>	Mr Stéphane WILKIN	<b>E</b>
Mr Pierre HUBIN	<b>P</b>	Mr Pascal DAULNE	<b>P</b>
Mr Geoffrey HUET	<b>E</b>	Mlle Alexiane DEMOITIE	<b>D</b>
Mr Marc GENERET	<b>E</b>		
<b>Pour les représentants de la population</b>		<b>Pour les représentants de la population</b>	
Mr Nicolas ANDRE	<b>A</b>	Mme Anne BERNARD	<b>P</b>
Mme Sylvie BURTON	<b>A</b>	Mr Stéphane CAREME	<b>A</b>
Mme Aline CLESSE	<b>P</b>	Mme Marielle CONRAD	<b>P</b>
Mr Benoît CORNET	<b>P</b>	Mr Roger CORNET	<b>D</b>
Mr Fabian COURARD	<b>D</b>	Mme BERNIER Manon	<b>A</b>
Mr Jean-Luc DELAFONTAINE	<b>D</b>	Mr Christian DELANDE	<b>P</b>
Mr Barthélémy DEMOITIE	<b>P</b>	Mme MUHLEN Nancy	<b>E</b>
Mme Marie-Caroline DETROZ	<b>E</b>	Mme Brigitte EMONDS-ALT	<b>P</b>
Mme Maëlle DUFRASNE	<b>D</b>	Mme Anne FAGNANT	<b>P</b>
Mme Josiane FONCK	<b>D</b>	Mme Anne GILLARD	<b>D</b>
		Mr Pierre-Emmanuel GILLARD	<b>P</b>
Mme Martine GROGNARD	<b>P</b>	Mme Anne HUBERT	<b>P</b>
Mme Marie-Thérèse HUBERT	<b>A</b>	Mme Jocelyne JACOBS	<b>E</b>
Mr Philippe KREINS	<b>P</b>	Mr Philippe LAVAL	<b>D</b>
Mr Emmanuel LEBOUTTE	<b>P</b>	Mr Damien LECART	<b>P</b>
Mr Jacques LESENFANTS	<b>P</b>	Mr Maxime LESENFANTS	<b>D</b>
Mr Michel LESENFANTS	<b>P</b>	Mr Alain LIBAR	<b>P</b>
Mme Monique LIBOTTE	<b>P</b>	Mme Edith PIRET	<b>P</b>
Mr Joseph PIERRET	<b>E</b>	Mr Marc POTTIER	<b>P</b>
Mme Annette PIROTTE	<b>P</b>	Mr José TASSIGNY	<b>P</b>
Mr Marc QUETIN	<b>P</b>	Mr Fabrice PETIT	<b>A</b>
Mr Laurent REYNDERS	<b>E</b>	Mr Philippe WUIDAR	<b>A</b>
Mr Vincent SEPULT	<b>E</b>	Mme Maggy VAN LERBERGHE	<b>A</b>

Légende :

P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire